

Découvrez notre Assurance Annulation FLEX !

Vous êtes prêts à réserver votre séjour ? Vous vous imaginez déjà à lézarder sur la plage « La Falaise » ou à déguster un bon jarret à la Paillote... Et pourtant, vous le savez, certains imprévus peuvent arriver, même à quelques jours de partir en vacances.

Pour partir en toute sérénité, il est désormais possible de souscrire, **lors de votre réservation**, une assurance **annulation et interruption** de séjour NEAT CAMPING.

Cette assurance est valable dès lors que nous recevons l'acompte de votre réservation, jusqu'à la fin de votre séjour.

Malheureusement, **sans assurance annulation, aucun remboursement ne sera accordé** et la totalité du séjour restera due :

- En cas d'annulation du séjour dans les 30 jours précédents votre arrivée,
- En cas de non présentation
- En cas départ anticipé.

L'assurance FLEX vous permet de pouvoir annuler votre séjour jusqu'à la veille de votre arrivée et d'être **remboursé à 100% des sommes versées sous présentation d'un justificatif**. **Sans justificatif, vous serez alors remboursé de 70% des sommes versées.**

La formule FLEX vous assure également en cas de séjour écourté ou d'arrivée reportée, **sur présentation d'un justificatif**.

Assurance annulation facultative Flex by Neat Camping

- La prime d'assurance doit être **intégralement payée à la réservation** du séjour et est non remboursable.
- Le tarif s'élève à **25,00 € par réservation**.
- Les conditions générales d'annulation complètes sont consultables sur notre site internet.
- **Aucun remboursement ne sera effectué si l'assurance annulation n'est pas souscrite.**

Les vacances en toute sérénité avec Neat Camping

Neat Camping
est une **assurance**
nouvelle génération
spécialement conçue
pour l'hôtellerie de plein air.



Nos garanties Ayez l'esprit serein pendant vos vacances



Annulation sans motif sans justificatif.
100% avec justificatif ou 70% sans justificatif



Interruption de séjours et/ou arrivée tardive
Qui vous oblige à partir plus tôt et/ou vous oblige
à arriver quelques jours plus tard



Véhicule de location de remplacement
En cas de panne ou d'accident pendant votre séjour



Frais vétérinaires
Rapatriement, téléconsultation pendant votre séjour



Oubli d'un objet
Prise en charge du renvoi en cas de l'oubli d'un objet
pendant votre séjour



Modification voyage

Simple et rapide ! Remboursement en 48h

Que faire en cas d'annulation ou interruption de séjour ?

1 Avertir

votre lieu de réservation de votre
désistement, retard ou interruption
de séjour

2 Déclarer

votre annulation ou interruption
de séjour

<https://declara.neat.eu/campings-independants> >

sinistra@neat.eu >

3 Vous êtes remboursé en 48h

Pour plus d'informations
Rendez-vous sur notre site

www.neat.eu/camping

Neat Camping est une marque de la société NEATCAMP (SAS) au capital de 2700 000 € dont le siège social est situé au 317
Quai de Saigon, 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le
numéro 413 616 581, et agréée de l'ICMAS sous le numéro 22064844